

Déception

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 33

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-214099>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vous vous défendez, vous vous récriez, on insiste ; on insiste, sans pitié, semble-t-il.

On nous répliquera peut-être qu'il est des personnes qui par timidité ou par « genre » ne se décident qu'à force d'insistances. Ma foi, tant pis pour elles. Les premières n'ont qu'à vaincre leur timidité ; les secondes, qu'à ne pas faire « leur Sophie ». C'est, du reste, ne leur déplaise, très ridicule et de mauvais genre que de faire « sa Sophie ».

Qu'on nous laisse donc jouir en paix de la petite part de liberté qui nous reste, quand nous avons payé leur tribut obligatoire aux lois tyranniques, aux us et coutumes incorrigibles, aux circonstances impitoyables.

C'est désespérant, à la fin, de s'entendre toujours appeler « citoyen d'un pays libre » et de se sentir l'éternelle victime d'une quantité de petites tyrannies, souvent inconscientes, nous le voulons bien, mais qui n'en sont pas moins insupportables.

De grâce, quand on vous a dit : *non*, n'insistez pas ! « Insister serait me déplaire », répliquait, sur un ton badin, mais décidé, un de nos amis à quelqu'un qui l'obsédait de son insistance.

Nous n'insistons pas. On voit bien de quoi il retourne. J. M.

CLLIA DAÓ PETIT POT

L'ein è iena que contàvè lo *Messager boîteux*, y'a dza gran tein.

Semïon, lo municipau et son collègue Dâvi avont étâ délégâ pè la municipalità po allâ atsetâ onna couarda po la eliote de l'écoula, po cein que lo régent s'étâi pliaint que la vilhie étâi à bet.

Arrevâ ein vela, vont bâirè quartetta à n'on cabaret iò vayont dâi dzeins que medzivont dâo ruti avouè dâi truffès freacachès, dè la salarda, et oquiè dè dzauno dein on petit pot blianc, qu'on poaisivè avouè onna petite couilli dé bou.

Tot cein là baillâ einviâ et demandiront assebin onna rachon à medzi, sein àobliâ l'affèrè dzauno, que deveissâ ètrè oquiè dè rudo bon, mâ dè tchai, vu qu'on ein baillivè pou.

Quand sont servis, se metton à rupâ. Après la soupa, Semïon, preind on bocon dè tsai et vouidè dein se n'assiéta la mâiti dâo petit pot, sè copè onna moocè dè ruti et l'eimbardouffè de 'na bouna couillèrâ d'affèrè dzauno. Ma fâi n'a pas petout fourrâ ellia premiere moocè dein sa botse que coumeinè à toussi, à ranquemellâ, et lè larmès lâi colâvont quatre pè quatre avau la frimousse.

Dâvi, que medzivè adé la soupa et que vâi dinse pliorâ Semïon, ne cognessâi pas non plie la papetta dzauna ; mâ ye sè peinsè que Semïon, qu'étâi on bocon avaro, regrettavè la dépeinsa, et lâi fâ :

— Etiuta, Semïon, medze pi ton sou, sein l'einquiettà dè cein que cein vâo cotâ ; on mettrâ cinq francs de plie su la nota dè la couarda. La coumouna a bon moïan et le pào bin pâyî noutrou dinâ.

Et l'est dinse que Dâvi, que ne cognessâi pas la vertu dè la moutarda, crut que l'étâi la granpenisse dè Semïon que lo fasâi pliorâ.

Déception. — Un garçonnet de six ans racontait l'autre jour à son frère cadet qu'il avait fait un rêve délicieux. Il avait rêvé qu'il était chez un pâtissier, mangeant indéfiniment des gâteaux de toute espèce, des meringues, des tartes, etc.

— Et moi, demande le petit, avec avidité, est-ce que j'en mangeais aussi ?

— Non, tu n'y étais pas.

— Pourquoi ?...

Et le petiot se mit à pleurer à chaudes larmes.

VAUDOIS ET BOURGUIGNONS

Le Pays de Vaud a avec la Bourgogne plus d'un lien de parenté. Nombre de Vaudois portent les caractères qui distinguent les Bourguignons. Ils furent plusieurs, lors des guerres de Bourgogne, qui tombèrent sous les coups des Suisses après avoir combattu sous les drapeaux de Charles-le-Téméraire. Il peut donc être curieux de rechercher, parmi les contes, chansons et traditions populaires de la Bourgogne, ceux qui ont quelque analogie avec les nôtres.

Dans ce beau pays, tout le monde a les dents blanches, parce qu'on y mange du bon pain et que l'on y boit du bon vin. S'il faut en croire une enquête récente du Département vaudois de l'instruction publique, les petits Vaudois diffèrent beaucoup des jeunes Bourguignons.

On dit du Bourguignon qu'il est « salé ». On explique le mot de diverses façons : le Bourguignon, dit-on, aime à conter des histoires... croustillantes. Une autre explication veut qu'il ait toujours la gorge un peu salée, de sorte qu'il doit boire souvent pour se rafraîchir. C'est un point de ressemblance avec maintes gens de chez nous, qui ont toujours soif... Allons boire un verre !

La Bourgogne est riche en chansons. L'une des plus connues là-bas, est la *Chanson du vigneron*. C'est une complainte en mineur qui serait vraie aussi chez nous ¹.

Dieu, quel métier de galère,
Que d'être vigneron,
Toujours gratter la terre
En toutes les saisons.

La chanson parle d'un mets fort rare à l'époque où la chanson fut faite, rare aussi de nos jours : la pomme de terre.

Ah ! quel repas délectable !
J'en lèchons nos doigts.
Pomm' de terre d'us la table
Une bonne soupe aux pois.

On dit qu'il y a en Bourgogne des ensembles vocaux de toute beauté, qui exécutent ces chansons du cru.

Il y a la « Chanson d'une fille d'honneur qui repousse un seigneur », la « Chanson de la mal mariée » avec chœur répondant au solo, la chanson de « Guignolet » (du pauvre diable qui a la guigne), la chanson du « R'venant vivant ».

Le vrai Bourguignon est celui qui travaille à la vigne, et rien qu'à la vigne. C'est un travail extrêmement délicat et raffiné, où il faut être artiste, où le vulgaire mercenaire n'obtient rien de bon. « Car il ne faut pas croire que le bon vin vienne tout seul, ce serait une profonde erreur. Aussi parmi ces souvenirs d'enfance, celui-ci m'est resté : Dans la traversée de la Bourgogne, par étapes, c'était une tradition dans l'armée permanente française quand on passait devant un grand cru, de faire arrêter le régiment, de faire présenter les armes et saluer le drapeau. On avait bien raison, car le vin, comme disait quelqu'un, le vin, c'est la France. » (Jean Richepin).

Avec les chansons il y a le « branle ». C'est une danse qui se fait en foulant le raisin, pendant que d'autres dansent autour de la cuve en faisant claquer leurs sabots, c'est une sorte de guigue.

Je suis vigneron,
Elle est vigneronne.
Quand l'raisin est bon
La vendange est bonne,
Elle est vigneronne,
Je suis vigneron.

Voici l'un des contes populaires de l'autre côté du Jura :

Le roi boit.

Un vieux bûcheron habitait avec sa vieille femme dans une forêt au bord d'un lac. Un jour d'hiver, c'était la fête des Rois. Ils résolurent de

la fêter ensemble. La femme fit un gâteau et y mit une fève. L'homme alla chercher une bouteille de vin. Le soir, ils soupèrent en face l'un de l'autre. Ce fut le bûcheron qui tira la fève, lorsqu'il leva son verre pour boire, sa femme oublia de crier : « Le roi boit ! » comme c'est l'usage pour le roi de la fève. Le mari se fâcha tout rouge.

— Méchante femme, dit-il, pourquoi n'as-tu pas crié : « Le roi boit ! » Est-ce pour me braver ? J'ai envie de te rouer de coups, pour t'apprendre à respecter ton maître.

— Puisque tu me traites ainsi, dit la femme, je ne te manquerai plus de respect ; je vais de ce pas me noyer dans le lac.

— Vas-y, ce n'est pas moi qui irai t'y repêcher.

La femme sort, le bûcheron continue de boire. Peu à peu, cependant, il devient triste. Il pensa que sa femme a fort bien pu se noyer comme elle l'a dit. Il se lève et s'en va voir sur le bord du lac. Il faisait clair de lune. Il aperçut, pendu à un roseau, tout près de l'eau, la coiffe de sa femme.

— Elle aura fait comme elle l'a dit, pensa-t-il. Elle avait juré de me faire baigner cette nuit. Il faut bien que je la retrouve, morte ou vive.

Et le bûcheron entra dans l'eau. Il chercha d'abord près du bord, sans rien trouver. Peu à peu, non sans hésitation, il s'aventura plus en avant, cherchant toujours. Il ne tarde pas à enfoncer et à boire un coup.

Tout à coup, sur le bord, s'élève une voix, celle de sa femme, qui crie à tue-tête : « Le roi boit ! Le roi boit ! »

Un autre petit conte populaire en Bourgogne est :

La femme et le diable.

La femme, un jour, se battait avec le diable. De part et d'autre on y mettait un égal acharnement. Le bon Dieu dit à saint Pierre : « Je les connais, ils n'en finiront pas ! Ils vont s'exterminer l'un l'autre. Va, et tâche de les séparer. »

— Cela ne sera pas commode. Comment faire, Seigneur.

— Fais comme tu pourras.

Saint Pierre ne se met pas en frais d'éloquence ; impulsif comme au jardin de Gethsémani, il sort son grand sabre, et d'un coup bien appliqué, il coupe net la tête et du diable et de la femme.

— As-tu réussi, Pierre.

— Oui, Seigneur.

— Comment donc as-tu fait ?

— Je leur ai coupé la tête.

— Oh ! tu as été un peu loin. Va remettre les têtes à leur place.

Le bon saint Pierre court exécuter l'ordre du Seigneur, mais dans sa précipitation, il place sur le cou charmant de la femme la tête de Belzebuth, elle y est restée.

Cette erreur de saint Pierre explique bien des choses ! ! ! B.

Merveilleux. — Une dame, qui souffre sans répit d'affections nerveuses, se décide à consulter un médecin homéopathe, malgré la résistance de son mari, incrédule quant à l'efficacité de ce genre de traitement.

Le médecin examine, palpe, réfléchit et rédige une ordonnance.

La mari va lui-même chercher le médicament qu'on lui remet dans un flacon haut comme un dé à coudre. S'obstinant dans sa répugnance, il jette à terre le contenu, le remplace par de l'eau claire et présente à sa femme cet innocent breuvage.

O merveille ! dès le soir, Madame éprouve un mieux sensible ; le lendemain, elle est sur pied.

— J'en étais sûr, dit l'homéopathe en venant constater la guérison.

Voulant rabattre cette assurance, le mari raconte, avec un sourire narquois, au médecin ce qu'il a fait de la potion.

¹ Nous « francisons » le texte pour le rendre plus lisible. La musique est à la disposition du Conteur, s'il le désire.